Compte rendu sommaire du Conseil Communautaire du Haut Pays Bigouden réuni le 27 novembre 2018 à 18h à la salle polyvalente de PLOGASTEL ST GERMAIN

1- DOB déchets 2019

Sur le rapport du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire prend acte du DOB déchets 2019.

2- DOB Eau Potable 2019

Sur le rapport du Vice- président délégué, Michel BUREL, le Conseil Communautaire prend acte du DOB Eau potable 2019.

3- DOB Assainissement 2019

Sur le rapport du Vice- Président délégué, Thierry LE GALL, le Conseil Communautaire prend acte du DOB Assainissement Collectif et assainissement non collectif 2019.

4 - Finances et administration générale

4-1 Décisions Modificatives Budgétaires

4.11 - Budget Déchets – Décision Modificative n°3-2018

Sur le rapport du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire adopte la DM n°3-2018 du budget déchets.

4.12 - Budget Assainissement Collectif - Décision Modificative n°1-2018

Sur le rapport du Vice- Président délégué, Thierry LE GALL, le Conseil Communautaire adopte la DM n°1-2018 du budget assainissement collectif.

4.13 - Budget Assainissement Non Collectif - Décision Modificative n°1-2018

Sur le rapport du Vice- Président délégué, Thierry LE GALL, le Conseil Communautaire adopte la DM n°1-2018 du budget assainissement non collectif.

42 — Convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des données (DPD) du Centre de Gestion du Finistère

Sur le rapport du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- confirme l'intérêt de la démarche groupée Communauté/Communes (*PLONEOUR LANVERN*, *POULDREUZIC*, *PLOZEVET*, *GUILER SUR GOYEN*, *LANDUDEC*, *GOURLIZON et PLOGASTEL ST GERMAIN*) pour le RGPD
- autorise le Président à signer la convention à passer avec le CDG.

43-Tarifs Assainissement 2019

Sur le rapport, de Thierry LE GALL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte pour 2019, les tarifs qui suivent :

Assainissement collectif:

Détail	Tarifs € HT	Anciens tarifs au 1 ^{er} janvier 2018	Tarifs proposés au 1 ^{er} janvier 2019
Part fixe - Abonnement	Part CCHPB	29,44	30,09
Part fixe - Abonnement Domaine de Bel Air		2082,66	2128,48
Consommation - 1 à 10000 m3		1,0020	1,0240
Consommation - 10001 à 50000 m3		0	0
Consommation > 50000 m3		0	0
Traitement des graisses		51,1386	52,2636
Traitement des matières de vidange		1,1025	1,1268

Assainissement non collectif:

Détail	Tarifs € HT	Anciens tarifs au 1 ^{er} janvier 2018	Tarifs proposés au 1 ^{er} janvier 2019
Contrôle de conception	Part CCHPB	26,67	27,25
Contrôle de réalisation		30,29	30,95
Contrôle de bon fonctionnement		27,14	27,73
Contrôle conformité - cession immobilière		0	0
Contre-visite de conformité		0	0

44 – Assainissement / Renouvellement de la convention de rejets avec LARZUL

Sur le rapport, de Thierry LE GALL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- autorise le Président à signer la convention avec l'industriel LARZUL, à effet au 1^{er} janvier 2018, pour une durée de 3 ans renouvelable,
- autorise par cette convention l'industriel LARZUL à rejeter ses effluents prétraités dans le réseau public d'assainissement.

45 - Acquisition de terrain/budget Eau

Sur le rapport de Michel BUREL, Vice-président délégué, le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer les actes formalisant l'acquisition, auprès des consorts Faou 1500m² de terrain au lieu-dit Hôtel Briscoul, parcelle YB 120, pour un prix au mètre carré de 5 euros, soit une valeur totale de 7 500 euros.

46 - Assainissement du Commerce de GOURLIZON : refacturation au budget Assainissement Collectif

Sur le rapport de Thierry LE GALL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les opérations de refacturation telles que présentées : refacturation au budget Assainissement Collectif de la somme de 17 540 € H.T, engagée sur le budget Activités Economiques, conformément aux crédits prévus au budget primitif.

47 - MAD du personnel de Voirie des Communes : avenants aux conventions initiales

Sur le rapport de Philippe RONARCH, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré, autorise le Président à signer les avenants à intervenir pour la mise à disposition des personnels communaux sur la voirie communautaire.

48 - Valorisation des frais de siège 2018

Sur le rapport de Noël COZIC, 1^{er} **Vice-président,** le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à procéder au mandatement et émission des titres de recettes nécessaires à l'imputation des frais de siège et remboursements de salaires, pour l'année 2018, sur les budgets concernés, pour les montants qui suivent :

Frais de siège 2018 à facturer par l'Administration Générale au budget :

43 675.93 €
44 567.90 €
10 205.05 €
57 708.45 €
17 266.40 €
8 048.81 €
1 442.69 €
10 169.46 €.

▶ Remboursement au Budget Administration Générale des salaires des techniciens Eau et Assainissement pour 2018 selon les données réelles communiquées par le service des Ressources Humaines après la réalisation des salaires de décembre.

5- Aménagement

5-1 Convention de mise à disposition de données orthophtographiques et dérivées.

Sur le rapport de Philippe RONARCH, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix contre, autorise le Président à signer avec Megalis, la convention de mise à disposition des données orthophotographiques et dérivées.

6- Commande Publique

6-1 Marché de collecte et de traitement des déchets végétaux : attribution

Sur le rapport du Président, pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire prend acte de la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres, et, à l'unanimité, autorise le Président à signer les documents du marché qui concerne la prestation de broyage, d'enlèvement et de valorisation des déchets végétaux : THEAUD VEGETAUX pour un montant estimatif annuel de 63 300 € H.T, la durée du marché étant de 1 an renouvelable 3 fois pour la même durée.

6-2 Avenant / Marché de construction d'un café-commerce à Gourlizon – lot n°6 / Agencement

Sur le rapport de Noel COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant n°1 au lot 6/Agencement du marché de construction d'un café-commerce à Gourlizon :

- Objet de l'avenant : plus-value pour rajout d'un podium entre le bar et l'arrière-bar pour la desserte de la tireuse à bière (ossature et plancher en aggloméré recouvert d'un revêtement en PVC)
- Entreprise attributaire : EVOLUMAB 56520 GUIDEL

- Montant de l'avenant :

 MONTANT TOTAL DU MARCHE INITIAL :
 9 162.75 € HT

 Montant de l'avenant n°1 :
 + 900.00 € HT
 (+ 9.82 %)

Nouveau montant du marché : 10 062.75 € HT

6-3 Marchés publics conclus en procédure adaptée depuis le dernier Conseil Communautaire – 26 octobre 2018

Sur le rapport de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la liste des Marchés à Procédure Adaptée conclus depuis la dernière réunion du Conseil Communautaire.

7 – Questions diverses

7-1 Compte-rendu des délibérations du bureau

Sur le rapport du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, prend acte des délibérations du bureau communautaire du 8 novembre 2018.

7-2 Agenda

Conseil Communautaire : le 12 décembre à 18h à POULDREUZIC.

CIAS: le 10 décembre à 18h à POULDREUZIC

Vœux: le 7 janvier à 18h à l'Avel Dro

Fait et affiché, à POULDREUZIC, le 3 Décembre 2018.

Le Président,

Pierre PLOUZENNEC